

A notre connaissance, l'épigraphie et l'histoire n'offrent jusqu'ici que trois exemples de l'épithète ou formule *arpagi* : celui qui nous occupe ; celui que rapporte M. de Boissieu ; celui de Ganyniede, prince troyen, de qui le tombeau fut connu dans l'antiquité sous le nom d'*Apiexysiov* (1), *Monument d'un Arpage*, c'est-à-dire d'un mortel disparu par l'ordre des dieux. Cette formule paraît si peu romaine, que les lapicides latins, qui n'en comprennent le sens ni la portée, se bornent le plus souvent à la remplacer par *rapte*, vocatif du participe *raptus*, enlevé (2), translation fidèle quant à l'idée de rapt, mais inexacte quant à la pensée intime, la pensée d'immortalité.

Formule grecque, *arpagi* doit son introduction dans Lugdunum aux Massaliotes, et peut-être aux Hellènes de l'Egée et de l'Asie-mineure, établis, durant les trois premiers siècles après J.-C, au confluent du Rhône et de la Saône (3) ; rite gaulois, il fut apporté dans cette métropole lorsque, ainsi que je l'ai dit dans mon premier chapitre, les Ségusiaves en jetèrent les fondements.

Quoi qu'il en soit, si les noms des Harpyes et de la harpe appartiennent incontestablement à la langue d'Hésiode et d'Homère, ceux d'*Arpa*, *Arpha*, *Arpus*, *Arphus*, *Arpagius*, peuvent

ARPAGI, *arpagi*, et vs pour VIVAS, vis ; restitution d'autant plus heureuse qu'elle est naturelle, l'inscription exigeant un vocatif. (V. M. de Boissieu, ouvr. cit., p. 487).

(1) Colonia, ouvr. cit., p. 210 et 211.— Sur les monuments funéraires, la figure de Ganymède enlevé symbolise même une mort prématurée (Raoul-Rochette, *Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, xm-153).

(2) M. de Boissieu, ouvr. cit., id., ibid. — La formule *arpagi*, revit indubitablement dans cette autre : *raptus a Diibus*, que remplace sur un monument chrétien, mais appliquée à un enfant, la mention pieuse : *accercitus ab Angelis*.

SEVEKO FILIO DVL

CISSIMO LAVRENTIVS PATER. BENEMERENTI, QVI BI

XIT ANN. IIH. ME. VIII. DIES V.

ACCERSITVS AB ANGELIS. VII IDVS. IANVA.

(Cf. Orelli, n° 4608 et 4724.

(3) M. de la Saussaye, *Hist. litt. de Lyon*, p. 16, ch. 1.